

## LES DANSES DEFENDUES



N congrès de Tertiaires de Saint-François était réuni au mois d'août dernier, à Limoges, sous la présidence Mgr l'évêque de ce diocèse.

Dans l'une de ses séances a été lu un rapport sur les soirées mondaines, bals, soirées proprement dites, sauteries. On y fait cette remarque que des personnes qui prétendent aux habitudes de piété, qui communient chaque semaine et même plusieurs fois chaque semaine, ne se font aucun scrupule de prendre part à ces sortes de divertissements. C'est là un intolérable abus du Sacrement de l'Eucharistie.

Le congrès a adopté le vœu suivant :

Considérant que l'usage des danses défendues, dangereuses, se répand de plus en plus, même dans les familles chrétiennes ; que ces danses mettent en péril la pureté des consciences et ruinent ainsi, par sa base, l'esprit chrétien ;

Considérant que le luxe toujours croissant, par les dépenses exagérées qu'il occasionne, est un obstacle à la prospérité matérielle des œuvres catholiques ;

Considérant que les préoccupations du luxe et l'amour immodéré des plaisirs entrent pour une bonne part dans les causes qui produisent l'affaiblissement des caractères ;

Le Congrès émet le vœu :

1<sup>o</sup> Que les Tertiaires, conformément à leur sainte Règle, se montrent les adversaires de toutes ces sortes de plaisirs ;

2<sup>o</sup> Qu'une Ligue soit créée entre les catholiques vraiment sérieux de l'innocence des âmes, dans le but d'exclure les danses réprouvées, et de ramener les soirées de famille à une simplicité plus grande. Les Tertiaires useront de toute leur influence pour propager et faire accepter cette Ligue autour d'eux.

Le Congrès a pleinement approuvé ces conclusions. Les dames se sont mises à l'œuvre pour constituer cette Ligue à Limoges et l'étendre autour d'elles. Un appel chaleureux a été fait, par un P. Franciscain, à tous les prédicateurs et confesseurs, dans le but de la propager.

Nous offrons ce bel exemple à la plus sérieuse méditation des mères de familles canadiennes, et surtout à celle des Dames de Sainte-Anne.